



RÈGLEMENT COMPLEMENTAIRE DU

Tournoi Nocturne Flash 1 Double Mixte

Mercredi 28 octobre 2026

Le comité d'Indre et Loire de Badminton est heureux de vous convier à une nouvelle édition de ce type de tournoi en soirée.

- 1.** Le tournoi est autorisé par la Ligue Centre Val de Loire sous le numéro.
- 2.** La compétition se déroulera au gymnase Camille Danguillaume, 9 avenue Jean Mermoz, 37510 Ballan-Miré à partir de 19h00 jusqu'à approximativement 22h30.
- 3.** Le Juge arbitre de la compétition sera Dénier MEZIERES. Les GEO de la compétition seront Adrien DEBRAND PESSA et Mathias JULIEN.
- 4.** La compétition est ouverte aux joueurs classés NC, P, D, R et N3.

5. Tout participant doit être en règle avec la fédération pour la saison 2026 - 2027.

6. Les tableaux seront organisés en Top et en poules uniques de 5 sans sortie de poule. Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier le nombre de joueurs dans la poule unique en fonction du nombre d'inscrits.

7. Le nombre de joueurs est limité à 60.

8. Le comité d'organisation se réserve le droit de refuser des paires dont les écarts de valeur CCPH impactent la constitution des tableaux.

9. Les classements (CPPH) pris en compte sont ceux au **vendredi 23 octobre 2026** officiellement publiés.

10. Les inscriptions se feront uniquement sur BADNET et le paiement sur place en espèce (<https://www.badnet.org/> ou l'application Ebad).

11. La date d'ouverture des inscriptions est fixée au **mercredi 30 septembre 2026 (12h00)**.

12. La date limite des inscriptions est fixée au **vendredi 23 octobre 2026 (23h59)**. Le comité d'organisation se réserve l'autorisation de contacter des joueurs afin de finaliser des tableaux incomplets jusqu'à la date du tirage au sort.

13. La date du tirage au sort est fixée au samedi **24 octobre 2026**.

14. Dans tout tableau complet avant la date de clôture des inscriptions, les joueurs seront placés en liste d'attente du tableau dans l'ordre d'arrivée de leur inscription complète.

15. Les droits d'inscription sont de 8 €.

16. En cas de forfait jusqu'au jour de la compétition, le joueur devra prévenir l'organisation de sa non-participation et adressera au juge arbitre les pièces justificatives de son forfait.

17. Dans le cas d'un forfait, les dispositions nécessaires pour son remplacement sont prises avec le joueur restant par le comité d'organisation et le JA. Passé le délai accordé par le JA, le comité d'organisation se réserve le droit de proposer un repêchage aux joueurs en liste d'attente, dans le respect du RGC.

18. Le comité d'organisation se réserve le droit de rembourser ou non les frais d'inscription lorsque le forfait est annoncé après le tirage au sort.

19. Tout joueur désirant s'absenter, quelles que soit la raison et la durée, devra prévenir la table de marque et obtenir l'autorisation du juge arbitre, sous peine d'être disqualifiée.

20. Les joueurs ont 3 minutes après l'appel de leur match pour débiter celui-ci. Tout joueur qui ne se présente pas sur le terrain après un délai de 5 minutes pourra être disqualifié.

21. Le temps minimum entre 2 matchs est de 20 minutes. Cette durée comprend les 3 minutes de prise de contact avec le terrain.

22. Les volants en plumes seront utilisés dans toutes les séries, à charge égale entre les joueurs. En cas de litige, le volant officiel est le volant plume : FORZA S-5000.

23. Les matchs se joueront en deux sets gagnants de 15 points.

24. L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, l'échéancier. Cependant, les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre **indicatif** et peuvent être modifiés à tout moment sur

décision du Juge-arbitre et du comité organisateur pour le bon déroulement du tournoi.

25. Tout joueur doit être présent et se faire pointer à l'accueil dès son arrivée dans la salle trente minutes avant son premier match (heure de convocation) sauf mention contraire sur la convocation.

26. Le plateau de jeu est uniquement réservé aux officiels, aux organisateurs, aux joueuses ainsi qu'aux conseillers techniques.

27. Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi qu'avec tous les accessoires nécessaires à son match.

28. Aucun joueur n'est autorisé à quitter le terrain pendant son match sauf accord du juge-arbitre.

29. Le nombre maximum de conseillers techniques par terrain est strictement limité à 2.

30. Le conseil technique sera autorisé entre les échanges. Deux chaises seront prévues à cet effet.

31. Une tenue de badminton conforme aux circulaires de la FFBaD est exigée (pas de noms fantaisistes...).

32. Les matchs se dérouleront en auto arbitrage.

33. Chaque vainqueur se verra offrir une participation pour la prochaine édition.

35. Le tournoi est ouvert à tous les joueurs de France.

37. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol au sein du gymnase ou sur les parkings.

38. Le joueur inscrit autorise tacitement l'utilisation de son image pour la communication du Comité d'Indre et Loire de Badminton (site et page Facebook. L'anonymat sera respecté sur toutes les photos prises pendant le tournoi qui pourraient être utilisées.

39. Le droit de retrait à l'image peut être demandé personnellement par mail à l'adresse adrien.bad37@gmail.com.

40. Toute participation au tournoi implique l'acceptation de tous les articles du présent règlement. Le juge-arbitre a la faculté de disqualifier partiellement ou totalement toute joueuse qui ne respecterait pas ce règlement complémentaire.

41. Pas de buvette prévue.

42. Contacts :

Denis MEZIERES: 06.58.78.46.97

Adrien DEBRAND PESSA : 06.18.36.54.57

Mathias JULIEN : 06.03.16.39.47

Contact compétition : adrien.bad37@gmail.com